

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2022
RÉUNION ORDINAIRE

Le 9 juin 2022, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 1er juin 2022, se sont réunis dans la salle du conseil de la Mairie à 20h30 sous la présidence de **Madame SCALA Anaïs, Maire de la commune.**

PRÉSENTS :

Mme Anaïs SCALA - Mme Muriel METAY - Mr Bernard CAILLER - Mr Laurent COSSIAUX - Mr Florian VIAL - Mr Raphaël SOULIÉ - Mme Mélanie MARTIN - Mme Corinne SULPICE - Mme Lauraine GARNIER - Mr Éric PILADELLI

ABSENTS :

Mr Christophe BARGE

EXCUSÉS :

**Mme Laure GAILLARD a donné pouvoir à Mme Muriel METAY
Mme Lauriane VIAL a donné pouvoir à Mr Florian VIAL
Mr Lucien PASSERAT a donné pouvoir à Mme Anaïs SCALA
Mme Laure METAY a donné pouvoir à Mme Lauraine GARNIER**

Mme Lauraine GARNIER a été nommée secrétaire de séance

Début de séance : 20h36

- **Approbation du PV du 12 mai 2022.**

Le Conseil Municipal, après échange accepte à l'unanimité des membres présents la proposition.

- **Délibération autorisant Mme Le Maire à effectuer et à signer une demande de prêt de 150 000€.**

Madame METAY Muriel,

PROPOSE au Conseil Municipal qu'un emprunt de 150 000€ doit être réalisé pour faire face aux divers travaux engagés sur la commune.

Certains travaux bénéficient de subvention, en attente de celles-ci la commune se retrouve en manque de trésorerie.

Madame METAY Muriel

PROPOSE de contacter un prêt pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la commune.

Le Conseil Municipal, après échange accepte à l'unanimité des membres présents et autorise Madame Le Maire à contracter un prêt et à signer tous les documents nécessaires pour sa réalisation.

➤ **Délibération du portage repas à domicile avec Guillaud Traiteur.**

Madame le Maire,

EXPLIQUE que le restaurateur du village, Monsieur Maxime BERTHON, en charge de la livraison de repas à domicile, va être en congés à partir du lundi 18 juillet 2022 jusqu'au lundi 15 août 2022 inclus. **PROPOSE** afin de maintenir un service de proximité, que la mairie continue le portage des repas durant cette période. Le repas sera cuisiné par le traiteur Guillaud ; celui-ci approvisionnant déjà la cantine en période scolaire. Les agents communaux s'occuperont de la livraison. Le coût du repas sera de 7€. Une facture mensuelle sera établie et parviendra aux bénéficiaires courant septembre.

Le Conseil Municipal, après échange accepte à l'unanimité des membres présents la proposition.

➤ **Délibération location tables et bancs.**

Madame le Maire,

RAPPELLE la délibération n°C2010D17 du Conseil Municipal du 14 octobre 2010 concernant la location de tables et de bancs pour les habitants et les associations de la commune.

RAPPELLE que le montant du chèque de caution et de 50€ et que la location est à titre gratuit.

RAPPELLE que la location sera valable une fois que le chèque de caution, et le contrat dûment complété et signé en deux exemplaires (un exemplaire destiné à la mairie et un exemplaire pour le demandeur) seront remis en mairie.

PROPOSE que la mise à disposition des tables et bancs ne se fait plus en limitation. (18 bancs et 16 tables)

Le Conseil Municipal, après échange accepte à l'unanimité des membres présents la proposition.

➤ **Délibération location de barrières.**

Madame le Maire,

PROPOSE la location de barrières pour les habitants de Marcollin, les associations et pour les communes voisines.

PROPOSE qu'un chèque de caution ainsi qu'un contrat sera demandé pour les associations et les habitants de 60€ par barrières.

PROPOSE que pour une demande d'une commune un contrat de mise à disposition sera à signer engageant celle-ci à remplacer toutes barrières abimées ou défectueuses.

Le Conseil Municipal, après échange accepte à l'unanimité des membres présents la proposition.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- Démission de Mr CAILLER Bernard en tant qu'adjoint au Maire il reste membre du conseil municipal.
- Mr VIAL Florian reprend la vie associative.

- Mme METAY Muriel et Mme SCALA Anaïs reprennent la jeunesse.
- Visuel de l'OAP : présentation de la phase I. L'architecte et l'aménageur viendront au prochain conseil municipal du 21 juillet pour présenter la phase II et pour répondre aux questions.
- Un power point a été présenté pour le lotissement Fonnat.
- Une demande de poste communale a été faite, mais celle-ci a été refusée car la commune compte moins de 1000 habitants et que le service est en déclin depuis quelques années. Une nouvelle demande a été faite auprès de « Comptoir de Campagne »
- Pour le portage des repas à domicile :
Sylvie LHORME fait la 1^{ère} semaine du 18 juillet au 22 juillet
Mélanie MARTIN fait la 2^{ème} semaine du 25 juillet au 29 juillet
Anaïs SCALA fait la 3^{ème} semaine du 1^{er} août au 5 août
Muriel METAY fait la 4^{ème} semaine du 8 août au 12 août
- L'arrosage des fleurs du 8 au 28 août inclus, Florian VIAL et Eric PILADELLI s'en occupent la première semaine. Sylvie LHORME fera l'arrosage à partir du 16 août 2022.
- Demande d'avis à des personnes du métier pour reprendre une coupe de bois.
- Plan communal de sauvegarde : l'intervention d'un stagiaire nous ferait faire des économies par rapport à un organisme agréé. Une demande de stagiaire a été faite pour 2023 auprès de l'IRMa.

Fin de séance : 23h21

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 21 JUILLET 2022 - 20H30

Le Maire

La secrétaire de séance